

États financiers

Rapport annuel 2008



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Les dirigeantes et les dirigeants 2008-2009

Conseil d'administration

Président : **84 Gérald Larose***,
professeur à l'UQAM
Premier vice-président : **85 Léopold Beaulieu**,
président-directeur général de FondAction
(le Fonds de développement de la CSN
pour la coopération et l'emploi)
Deuxième vice-président :
86 Dario Corsi, retraité de la CSN
Troisième vice-présidente :
87 Lorraine Gaudreau, coordonnatrice du
Collectif québécois d'édition populaire (CQEP)
Secrétaire : **88 Brigitte Duchesneau**,
consultante

Administratrices et administrateurs :

89 Denise Boucher, vice-présidente de la CSN
90 Jean-Claude Boucher, trésorier du Conseil
central, Québec-Chaudière-Appalaches (CSN)
91 Christiane Fradette*, retraitée de la CSN
92 Thérèse Chaput, retraitée de la CSQ
93 Alain Pélissier, secrétaire-trésorier de la CSQ
94 Luc Bruneau, trésorier du SPGQ
95 Hubert Fortin*, retraité
96 Nicole Ollivier*, directrice des programmes
de la Fondation ONE DROP – une goutte
pour la vie
97 Christian Payeur*, directeur général de la
Fondation Monique-Fitz-Back sur l'éducation
au développement durable
98 Babakar-Pierre Touré, directeur général
du Service d'orientation et d'intégration
des immigrants au travail

Conseil de surveillance

Président :
99 Jaque Couture,
coordonnateur aux affaires départementales
du Collège François-Xavier-Garneau

Secrétaire :
100 Andrée Richard*, coordonnatrice du Fonds
québécois d'habitation communautaire

Conseillère, conseillers :

101 Jean-Sébastien Dufresne, coordonnateur
général du Réseau citoyen de solidarité ICIÉLA
102 Céline Martin, consultante auprès
des organismes à but non lucratif et
des entreprises d'économie sociale
103 Jean-François Aubin, organisateur
communautaire à l'Économie communautaire
de Francheville (ECOF)

Comité de vérification

Président : **Dario Corsi**
Administratrices et administrateurs :
**Léopold Beaulieu, Brigitte Duchesneau,
Lorraine Gaudreau, Gérald Larose**

* L'astérisque signale les dirigeantes et les dirigeants dont
le mandat arrive à son terme, mais qui sont rééligibles.



Touchés par la crise, nous agissons

Notre coopérative financière n'échappant ni à la crise financière mondiale, ni à la crise de l'économie réelle, nos résultats financiers 2008 témoignent des soubresauts qui ébranlent nos sociétés. Intégrés au Mouvement Desjardins, nous partageons avec l'ensemble du réseau des caisses les pertes liées au papier commercial adossé à des actifs (PCAA) détenu par le Mouvement Desjardins. Nous partageons aussi les pertes relatives à la protection des épargnes détenues par les membres des caisses Desjardins dans les produits de placement à capital garanti. L'impact pour notre caisse est de 1 749 815 \$.

La crise entraîne deux autres conséquences néfastes sur nos résultats financiers, soit une augmentation importante de 369 000 \$ de notre provision générale pour pertes sur prêts ainsi qu'une diminution substantielle de nos revenus d'intérêts, comme en témoignent nos états financiers présentés dans les pages suivantes. Si autant d'impacts négatifs finissent par réduire de façon importante nos excédents à répartir, ils ne remettent pas en question la solidité financière de notre coopérative, la sécurité des épargnes placées à la Caisse, ni nos moyens de financer tant les projets des **9 041 individus** que ceux

favorable pour doubler les limites supérieures d'approvisionnement du FADM. Par conséquent, dans les années futures, nous serons en mesure de verser des sommes de plus en plus importantes dans ce fonds.

Conscient des effets négatifs des crises financière et économique, tant pour la Caisse et le FADM que pour nos **11 735 membres** et la société, notre conseil d'administration a transmis au C.A. de la Fédération Desjardins, lors des assemblées générales annuelles 2009 du Mouvement, un appel afin de réclamer un meilleur encadrement des marchés financiers, et ce, non seulement pour éviter des pratiques financières déficientes, mais aussi pour développer une économie qui réponde mieux que jamais auparavant aux besoins des personnes et des communautés locales. Les turbulences actuelles incitent aussi bien la Caisse que toutes les parties prenantes de l'économie sociale à réfléchir au rôle de l'économie sociale en temps de crise. C'est pourquoi, avec la tenue de notre Rendez-vous solidaire, nous voulons élargir le débat.

Nous voulons continuer à penser l'avenir dans des termes différents de ceux qu'utilisent les gens qui nous ont conduits au cul-de-sac actuel. «Un autre monde est possible », nous rappelle le Forum social mondial. Ensemble, nous avons la capacité de rêver un monde meilleur.



Forum social mondial 2009 à Belém, au nord du Brésil (Photo : Wilfred Maurin)

des **2 694 entreprises collectives** membres de la Caisse. Malheureusement, l'effet le plus désolant est la réduction de notre capacité d'alimenter notre Fonds d'aide au développement du milieu (FADM). Pour la première fois, nous ne pourrons verser à ce fonds le maximum prévu par les normes Desjardins. Parce que nous sommes confiants en l'avenir, cette situation ne nous a pas empêchés, comme nous l'avons décidé lors de notre assemblée générale de 2008, de demander et d'obtenir de la part de l'assemblée générale du Mouvement Desjardins une recommandation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gérald Larose'.

Gérald Larose

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul Ouellet'.

Paul Ouellet

Notre revue financière en 2008

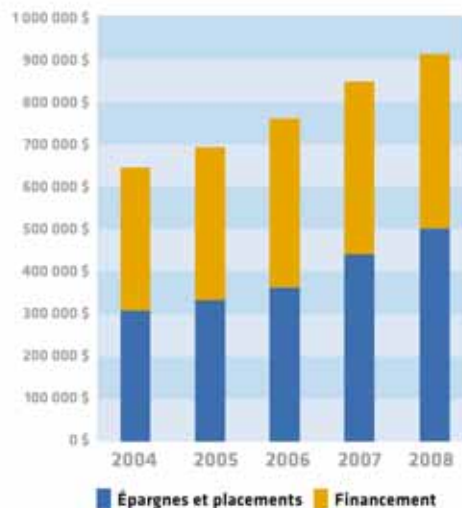
Voici le rapport financier de la Caisse d'économie solidaire Desjardins pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2008.

Nous avons connu une excellente croissance des volumes d'affaires et de l'actif au cours de l'exercice financier concerné. Cependant, nos résultats ont été affectés par la contre-performance des marchés financiers, laquelle a eu un impact sur certains éléments de notre portefeuille de placements auprès des composantes du Mouvement Desjardins. Ces dévaluations sont ponctuelles. Malgré les effets négatifs associés à la crise actuelle, votre caisse est en très bonne santé financière.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 913 791 630 \$, en hausse de 8 % par rapport à l'année précédente, la Caisse est en **bonne progression** dans son marché. En raison de son appartenance au Mouvement Desjardins, la Caisse a accès à une gamme complète de produits et services financiers, ce qui fait qu'elle est en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses 11 735 membres. Globalement, les encours d'épargne placement (caisses et composantes) représentent désormais 55 % du volume d'affaires, alors que les produits de financement (caisses et composantes) contribuent pour 45 % du volume d'affaires total.

Évolution du volume d'affaires (K \$)



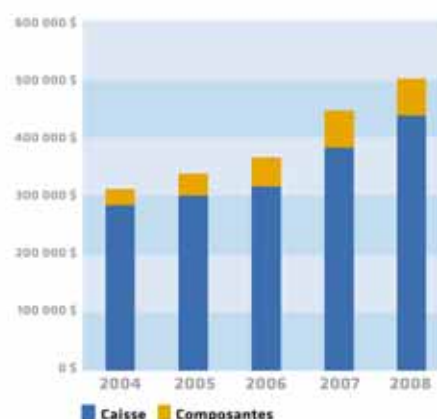
| | 2008 | | 2007 | | Variations | |
|--------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|--------------|
| | (k\$) | proportion | (k\$) | proportion | (k\$) | (%) |
| Épargne placement* | 500 370 | 54,8 % | 445,043 | 52,6 % | 55 327 | 12,4 % |
| Financement* | 413 421 | 45,2 % | 401 304 | 47,4 % | 12 117 | 3,0 % |
| Volume d'affaires total | 913 791 | 100,0 % | 846 347 | 100,0 % | 67 444 | 8,0 % |

* Total du bilan et des composantes Desjardins (hors bilan)

L'épargne placement

L'épargne placement (caisses et composantes) s'est accru de 55 367 000 \$, pour s'établir à 500 370 200 \$, une hausse de 12,4 % par rapport à l'année dernière. En plus de l'offre d'épargne à la Caisse, des efforts importants ont été déployés pour donner accès à la meilleure offre de produits financiers sous un même toit, qu'il s'agisse de fonds de placement, de valeurs mobilières ou de services de gestion discrétionnaire offerts par les composantes de Desjardins.

Évolution de l'épargne placement (K \$)



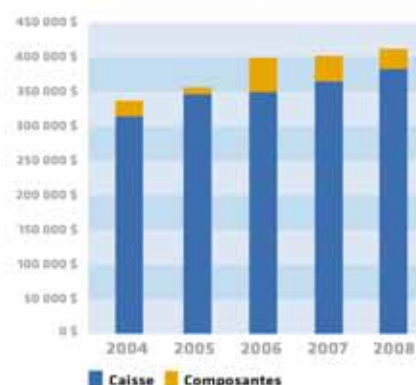
| | 2008 | | 2007 | | Variations | |
|------------------------------------|----------------|--------------|----------------|--------------|---------------|---------------|
| | (k\$) | proportion | (k\$) | proportion | (k\$) | (%) |
| Épargne placement | 500 370 | 100 % | 436 810 | 100 % | 63 560 | 14,6 % |
| À la Caisse* | 437 070 | 87,3 % | 380 703 | 87,2 % | 56 367 | 14,8 % |
| Avec les composantes de Desjardins | 63 300 | 12,7 % | 56 107 | 12,8 % | 7 193 | 12,8 % |
| Capital régional et coopératif | 1200 | 0,2 % | 887 | 0,2 % | 313 | 35,3 % |
| Fonds de placement | 28 800 | 5,8 % | 26 328 | 6,0 % | 2 472 | 9,4 % |
| Gestion privée | 25 000 | 5,0 % | 20 500 | 4,7 % | 4 500 | 22,0 % |
| Valeurs mobilières Desjardins | 7 900 | 1,6 % | 8 028 | 1,8 % | -128 | -1,6 % |
| Autres | 400 | 0,1 % | 365 | 0,1 % | 35 | 9,6 % |

* Fait référence au passif-dépôts dans le bilan de la Caisse

Le financement

Le financement total de la Caisse est de 413 421 430 \$ avec une croissance globale de 3,02 % cette année. Les prêts aux particuliers et aux entreprises occupent la majeure partie des activités de la Caisse et ont crû de 4,9 %, alors que les financements avec les composantes (prêts vendus ou partagés) ont diminué de 5 916 100 \$, avec une décroissance annuelle de 16,3 %. C'est la croissance de prêts à la Caisse qui a connu la meilleure performance et a permis la hausse de l'ensemble du portefeuille de financement.

Évolution du financement (K \$)



| | 2008 | | 2007 | | Variations | |
|------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|--------------|
| | (k\$) | proportion | (k\$) | proportion | (k\$) | (%) |
| Financement | 413 422 | 100,0 % | 401 305 | 100,0 % | 12 117 | 3,0 % |
| À la Caisse* | 383 152 | 92,7 % | 365 119 | 91,0 % | 18 033 | 4,9 % |
| Avec les composantes de Desjardins | 30 270 | 7,3 % | 36 186 | 9,0 % | -5 916 | -16,3 % |
| Prêts vendus | 792 | 0,2 % | 1 084 | 0,3 % | -292 | -26,9 % |
| Prêts partagés | 26 269 | 6,4 % | 33 275 | 8,3 % | -7 006 | -21,1 % |
| VISA | 3 210 | 0,8 % | 1 827 | 0,5 % | 1 383 | 75,7 % |

* Fait référence à l'actif-prêts dans le bilan de la Caisse (particuliers et entreprises).

Commentaires sur les états financiers

Le bilan

L'actif de votre coopérative financière s'est accru de 58 107 776 \$ pour s'établir à 480 275 700 \$, une hausse de 13,8 % par rapport à l'année dernière.

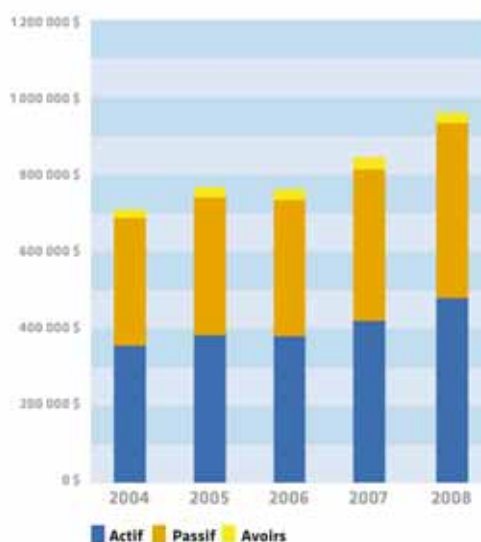
Le passif de la Caisse est de 451 881 444 \$, affichant une croissance de 15,8 %. Les emprunts sont restés stables et se chiffrent maintenant à 3 316 276 \$.

Au 31 décembre 2008, l'avoir de votre coopérative a connu une diminution, passant de 31 896 267 \$ à 28 394 256 \$, soit une décroissance de 11%. Outre le capital social, l'avoir est constitué des excédents à répartir (2 491 259 \$) et des réserves (19 290 500 \$). Les fonds accumulés dans la réserve générale et la réserve de plus-value sont de l'ordre de 18 380 846 \$.

Les fonds de la réserve de stabilisation s'élèvent à 717 832 \$ et le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) représente 191 822 \$.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un **niveau conforme aux normes** de capitalisation internationales de 6,75 % des actifs d'expansion et de 10,8 % des actifs à risque.

Évolution du BILAN (K \$)



| | 2008 | 2007 | Variations | |
|--------|---------|---------|------------|---------|
| | (k\$) | (k\$) | (k\$) | (%) |
| Actif | 480 276 | 422 168 | 58 108 | 13,8 % |
| Passif | 451 881 | 390 272 | 61 609 | 15,8 % |
| Avoir | 28 394 | 31 896 | - 3 502 | -11,0 % |

L'état des résultats

Au cours du dernier exercice, votre caisse a connu un déficit avant juste valeur et impôts de 150 598 \$. Les excédents ont été affectés très négativement par le résultat des fonds de participation, comme nous le verrons plus loin.

Les revenus d'intérêts, qui sont un des principaux éléments subissant l'impact d'une année difficile pour les fonds de participation, ont totalisé 21 766 158 \$, une diminution de 8,1% par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 1%, un écart de 105 044 \$ par rapport à l'an passé. Cet écart est attribuable à l'augmentation du volume d'épargne. Les pertes sur prêts ont été de 33 200 \$ pour le portefeuille de prêts aux particuliers et de 570 000 \$ pour le portefeuille de prêts aux entreprises. Compte tenu de la conjoncture économique, une somme de 369 000 \$ a été affectée à l'augmentation de la provision générale, pour un total de 971 977 \$, soit 0,25 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres, incluant les particuliers et les entreprises.

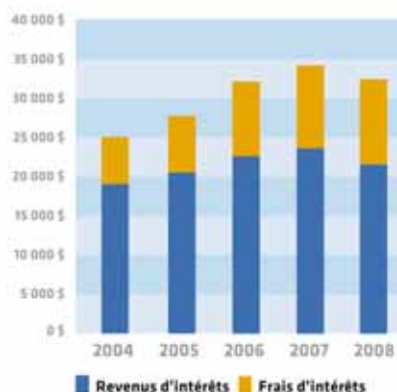
| | 2008 | 2007 | Variations | |
|--|--------|--------|------------|---------|
| | (k\$) | (k\$) | (k\$) | (%) |
| Revenus d'intérêts | 21 766 | 23 705 | -1939 | -8,2 % |
| Frais d'intérêts | 10 653 | 10 548 | 105 | 1,0 % |
| Revenus nets d'intérêts | 11 113 | 13 157 | -2 044 | -15,5 % |
| Provisions et pertes sur prêts (recouvrements) | 972 | 375 | 597 | 159,2 % |
| Autres revenus | 2 421 | 2 606 | -185 | -7,1 % |
| Autres frais | 12 713 | 12 241 | 472 | 3,9 % |
| Excédents avant juste valeur, et impôts* | -151 | 3 148 | -3 299 | 104,8 % |

* Les excédents incluent la dépense reliée au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM).

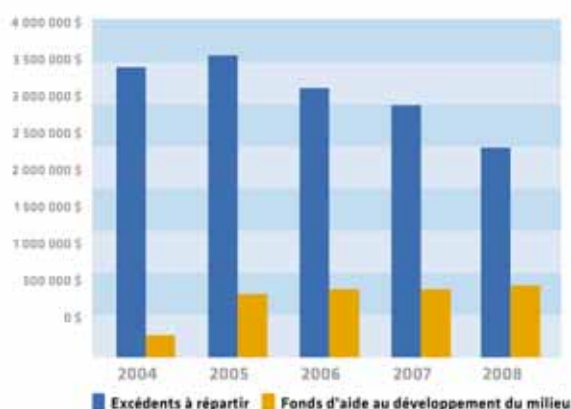
Quant aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, ils totalisent 2421023 \$, en diminution de 7% par rapport à l'année dernière. La diminution s'explique par l'absence de ristournes en provenance d'unités d'affaires.

Les autres frais (incluant les salaires et les avantages sociaux) ont connu une croissance modérée dans l'ensemble, soit une variation de 472 076 \$, ou 3,9%.

Évolution des revenus et des frais d'intérêts (K \$)



Évolution des excédents et du fonds d'aide au développement du milieu (FADM) (K \$)



Cette année encore, nous vous proposons un projet de partage des excédents prévoyant le versement d'un montant de 400 000 \$ au **Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)**. Depuis les cinq dernières années, ce sont plus de 3 485 000 \$ qui vous ont été versés par l'entremise de ce fonds. Voilà une démonstration tangible de l'utilisation de nos excédents collectifs.

La répartition proposée cette année tient compte d'une approche équilibrée et responsable qui privilégie une grande contribution à la réserve afin de maintenir les ratios de capitalisation qui satisfont aux exigences en vigueur. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, a intérêt à renforcer sa capitalisation dans le contexte économique et financier actuel. La plu-

part des grandes banques dans le monde déploient d'ailleurs des efforts particuliers en ce sens depuis plusieurs mois. Certaines, particulièrement celles qui ont été nationalisées en tout ou en partie, jouissent même de garanties gouvernementales qui leur permettent de transiger sur les marchés à meilleur coût.

Au Canada, plusieurs grandes banques ont aussi procédé à des émissions d'actions dans le but d'augmenter leur niveau de capitalisation. Pour une coopérative de services financiers, c'est la gestion équilibrée des excédents qui est le premier levier de capitalisation.

Les résultats financiers de la Caisse d'économie solidaire témoignent de l'ampleur de la crise financière et économique. Malgré les effets négatifs qui se sont fait sentir sur ses résultats de 2008, elle

demeure solide financièrement et en mesure de répondre aux besoins de financement et de placement de ses membres.

Vous trouverez des états financiers 2008 détaillés dans le rapport annuel que vous pouvez vous procurer à la Caisse ou consulter dans notre site Internet au <www.caissesolidaire_bilan.coop>.

| Calcul des excédents à répartir | 2008 | 2007 | Variations | |
|--|---------|-------|------------|--------|
| | (K\$) | (K\$) | | (%) |
| Excédents (déficit) avant juste valeur et impôts | (151) | 3 148 | (3 299) | -105 % |
| Pertes liées à la juste valeur des instruments dérivés | (3 452) | (507) | (2 945) | 581 % |
| Excédents (déficit) avant impôt | (3 603) | 2 641 | (6 244) | -236 % |
| Impôts sur les excédents | (465) | 586 | (1 051) | -179 % |
| Excédents (déficit de l'exercice) | (3 138) | 2 055 | (5 193) | -253 % |
| Virement provenant de la réserve plus-value : | | | | |
| Investissements dans les sociétés filiales du Mouvement | 1 815 | (361) | 2 176 | -603 % |
| Instruments dérivés | 3 088 | 380 | 2 708 | 713 % |
| Virement provenant du Fonds d'aide au développement du milieu | | | | |
| | 840 | 1072 | (232) | -22 % |
| Intérêts sur les parts de placement, nets des impôts afférents | (113) | (146) | 33 | -23 % |
| Excédent à répartir | 2 491 | 3 000 | (509) | -17 % |

Fonds de participation

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux.

Par leurs activités, ces filiales permettent aux caisses d'étendre leur action en offrant un éventail complet de produits et de services financiers aux personnes, aux groupes de personnes et aux entreprises.

Le tableau suivant présente la participation de la Caisse dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice. Bien que, d'une manière générale, les résultats d'exploitation des sociétés et unités d'affaires du Mouvement aient été très satisfaisants en 2008 et qu'ils reflètent le sérieux de leurs activités, certains de ces fonds ont été affectés négativement de façon importante par quelques éléments exceptionnels liés à la crise financière internationale.

Ainsi, le fonds CCD et le fonds FIN3 ont des rendements bien inférieurs aux années passées. La situation s'explique principalement par trois éléments : 1) l'impact de la crise sur certains placements ; 2) l'engagement de garantir le capital des membres ayant acheté les produits d'épargne à terme Gestion active et Perspectives Plus ; 3) la dévaluation des papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA) non bancaires, pour lesquels le Mouvement Desjardins a choisi d'assumer la responsabilité au nom de ses membres et clients afin de les protéger. Il faut tout de même noter que les trois sociétés dont les résultats sont reflétés dans le fonds FIN3, soit Desjardins Sécurité financière, Desjardins Groupe d'assurances générales et Desjardins Gestion d'actifs, ont toutes réalisé des bénéfices d'exploitation en 2008.

Les résultats défavorables de ces fonds de participation sont donc attribuables à la volatilité et à la forte baisse des marchés financiers en 2008. Pour fins de comparaison, rappelons que, globalement, les fonds de participation cumulés ont généré au bénéfice de la Caisse des rendements positifs de 10,7 % en 2007, de 13,19 % en 2006 et de 12,81 % en 2005.

| Fonds de participation | Parts détenues au 31 décembre 2008 (en dollars) | Rendement moyen (en pourcentage) |
|--|---|--|
| Caisse centrale Desjardins (CCD) | 2 495 340 \$ | (37,74 %) |
| Société de Services des caisses Desjardins (SER) | (3 962) \$ | |
| Desjardins Capital de risque (INV) | 266 298 \$ | (13,54 %) |
| Valeurs mobilières Desjardins (VM) | 237 653 \$ | (31,29 %) |
| Fiducie (FD) | 182 465 \$ | 1,38 % |
| Desjardins Société financière (RF1) | 373 041 \$ | 4,53 % |
| Desjardins Société financière (FIN3) | 1 879 221 \$ | (14,21 %) |

Rapport du conseil de surveillance

Au nom de l'assemblée générale des membres, le conseil de surveillance a pour rôle de surveiller le fonctionnement de la Caisse dans les dimensions éthique, déontologique et coopérative de ses activités.

Sur le plan de l'éthique et de la déontologie, il doit :

- S'assurer du respect des valeurs, des principes et des règles du Code d'éthique et de déontologie dans la conduite des dirigeantes, des dirigeants et du personnel de la Caisse ;
- Traiter les plaintes que font les membres relativement à l'éthique et à la déontologie.
- Sur le plan de la coopération, le conseil de surveillance doit s'assurer :
- Que la Caisse fait prévaloir l'exercice démocratique des droits et responsabilités dans sa régie interne ;
- Que la Caisse s'acquitte de ses responsabilités d'éducation coopérative, économique et financière ;
- Que la Caisse assure une collaboration de qualité avec les autres caisses, le réseau Desjardins ainsi que les autres organisations coopératives de son milieu et que son engagement se réalise d'une manière efficace et conforme à ses valeurs ;
- Que la Caisse intègre des valeurs coopératives et permanentes dans ses pratiques commerciales et ses pratiques de gestion.

Surveillance de la dimension éthique

En 2008, sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré du respect des valeurs et des principes qui doivent guider la conduite et les choix d'action de la Caisse, de ses dirigeantes, de ses dirigeants et de son personnel.

Surveillance de la dimension déontologique

En 2008, sur le plan déontologique, la surveillance a principalement porté sur trois éléments :

- Les situations de conflit d'intérêts : au cours de l'année 2008, aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les prêts accordés aux personnes intéressées : les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse totalisent 1 815 616 \$ pour l'exercice écoulé. Ils ont tous été consentis en conformité avec les règles d'éthique et de déontologie et les normes qui leur sont applicables.
- L'octroi de contrats à des personnes visées par le Code : durant la période concernée, la Caisse a octroyé un contrat autre qu'un contrat de crédit à des personnes visées par le Code d'éthique et de déontologie, et ce, pour un total de 12 000 \$. Ce contrat a été conclu dans le respect des règles d'éthique et de déontologie relatives à l'octroi des contrats.

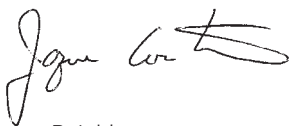
Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, l'examen du conseil de surveillance a plus particulièrement porté sur des éléments suivants :

- L'information, l'écoute et la consultation de ses membres ;
- La représentativité et l'assiduité des dirigeantes et des dirigeants élus ;
- L'accompagnement des membres et la formation des employées et des employés ;
- L'information financière et coopérative transmises aux membres ;
- Le développement durable du milieu ;
- L'intégration des valeurs coopératives et permanentes dans les pratiques de gestion.

Ces activités de surveillance ont amené plus spécifiquement le conseil à formuler des avis au conseil d'administration au sujet de la représentativité et de l'assiduité des dirigeantes et des dirigeants élus.

Enfin, le conseil de surveillance souligne que l'intégrité, la transparence, la coopération et l'engagement dans le milieu constituent les objectifs de la Caisse pour les années à venir. Il s'engage à collaborer avec le conseil d'administration, la coordination générale ainsi que le personnel de la Caisse à poursuivre ses efforts pour atteindre ces objectifs.



Président
Conseil de surveillance
Jaque Couture

Rapport des vérificateurs

Aux membres de la Caisse d'économie solidaire Desjardins,

Nous avons vérifié, en vertu de l'article 139 de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, les états des résultats et des excédents à répartir, de la répartition, du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu, des réserves et des flux de trésorerie de la Caisse d'économie solidaire Desjardins pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi que le bilan à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Caisse. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Lévis (Québec), le 11 mars 2009

Service de vérification

Bureau de la Surveillance et de
la Sécurité financières du Mouvement
des caisses Desjardins

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Bilan

au 31 décembre

| | Note | 2008 | 2007 |
|--|------|-----------------------|-----------------------|
| Actif | | | |
| Liquidités et placements | 5 | 91 488 423 \$ | 51 800 979 \$ |
| Prêts | 6 | | |
| Particuliers | | 98 765 552 | 93 037 187 |
| Entreprises | | 284 385 978 | 272 081 457 |
| | | 383 151 530 | 365 118 644 |
| Provision cumulative | | 4 264 218 | 3 606 213 |
| | | 378 887 312 | 361 512 431 |
| Autres éléments d'actif | | | |
| Immobilisations | 7 | 2 102 352 | 2 340 616 |
| Intérêts courus et autres | | 7 797 613 | 6 513 898 |
| | | 9 899 965 | 8 854 514 |
| Total de l'actif | | 480 275 700 \$ | 422 167 924 \$ |
| Passif | | | |
| Dépôts | | | |
| Épargne à terme | | 260 660 548 \$ | 226 899 705 \$ |
| Autres | | 176 409 652 | 153 803 419 |
| | | 437 070 200 | 380 703 124 |
| Autres éléments de passif | | | |
| Emprunts | 8 | 3 316 276 | 3 316 276 |
| Intérêts courus et autres | | 11 494 968 | 6 252 257 |
| | | 14 811 244 | 9 568 533 |
| | | 451 881 444 | 390 271 657 |
| Avoir | | | |
| Capital social | 9 | 6 753 660 | 6 694 305 |
| Excédents à répartir | 10 | 2 491 259 | 2 999 849 |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu | 11 | (141 163) | 91 735 |
| Réserves | | 19 290 500 | 22 110 378 |
| | | 28 394 256 | 31 896 267 |
| Total du passif et de l'avoir | | 480 275 700 \$ | 422 167 924 \$ |

Signé pour le conseil d'administration



administrateur



administrateur

Caisse d'économie solidaire Desjardins

États des résultats et des excédents à répartir

de l'exercice terminé le 31 décembre

| | Note | 2008 | 2007 |
|--|------|----------------------|---------------|
| Résultats | | | |
| Revenu d'intérêts | | 21 766 158 \$ | 23 705 263 \$ |
| Frais d'intérêts | | 10 653 109 | 10 548 065 |
| Revenu net d'intérêts | | 11 113 049 | 13 157 198 |
| Provision et pertes sur prêts | | 971 977 | 374 636 |
| Revenu net d'intérêts après provision et pertes sur prêts | | 10 141 072 | 12 782 562 |
| Autres revenus | 12 | 2 421 023 | 2 605 734 |
| Autres frais | | | |
| Personnel | 13 | 5 957 825 | 5 320 012 |
| Dons | | | |
| • À même le fonds d'aide au développement du milieu | | 1 107 150 | 1 393 150 |
| • Autres | | 192 363 | 171 947 |
| Cotisations aux composantes du Mouvement | | 1 250 096 | 1 220 141 |
| Locaux | | 674 803 | 735 462 |
| Frais généraux | 14 | 3 530 456 | 3 399 905 |
| | | 12 712 693 | 12 240 617 |
| Excédents (déficit) avant juste valeur et impôts | | (150 598) | 3 147 679 |
| Pertes liées à la juste valeur des instruments dérivés | | (3 452 462) | (506 581) |
| Excédents (déficit) avant impôts | | (3 603 060) | 2 641 098 |
| Impôts sur les excédents | 15 | (464 957) | 586 418 |
| Excédents (déficit) de l'exercice | | (3 138 103) | 2 054 680 |
| Excédents à répartir | | | |
| Virement provenant de la réserve plus-value : | | | |
| • Investissements dans les sociétés filiales du Mouvement | | 1 814 613 | (361 312) |
| • Instruments dérivés | | 3 088 286 | 379 623 |
| Virement provenant du Fonds d'aide au développement du milieu | | 839 663 | 1 072 447 |
| Intérêts sur les parts de placement, nets des impôts afférents | | (113 200) | (145 589) |
| Excédents à répartir | 10 | 2 491 259 \$ | 2 999 849 \$ |

Caisse d'économie solidaire Desjardins

État de la répartition

de l'exercice terminé le 31 décembre

| | 2008 | 2007 |
|---|---------------------|--------------|
| Excédents à répartir de l'exercice précédent | 2 999 849 \$ | 3 194 521 \$ |
| Répartition par les membres : | | |
| • Intérêts sur les parts permanentes | (106 023) | (97 740) |
| • Réserve générale | (2 048 273) | (2 306 530) |
| • Réserve de stabilisation | (14 253) | (9 123) |
| • Fonds d'aide au développement du milieu | (856 950) | (812 425) |
| Économie d'impôts relatifs au paiement des intérêts sur les parts permanentes | 25 650 | 31 297 |
| Solde après répartition | - \$ | - \$ |

Caisse d'économie solidaire Desjardins

États du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu

de l'exercice terminé le 31 décembre

| | Note | 2008 | 2007 |
|---|------|-----------------------|--------------|
| Résultat étendu | | | |
| Excédents (déficit) de l'exercice | | (3 138 103) \$ | 2 054 680 \$ |
| Autres éléments du résultat étendu | | | |
| Reclassement à l'état des résultats à la suite de l'amortissement des pertes sur les instruments dérivés liés à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs, déduction faite des impôts de 10 618 \$ | | 530 | (16 968) |
| Quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés filiales du Mouvement pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation | | (458 468) | (42 577) |
| Reclassement à l'état des résultats relatif à la quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés filiales du Mouvement pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation | | 225 040 | (68 855) |
| | | (233 428) | (111 432) |
| Total des autres éléments du résultat étendu | | (232 898) | (128 400) |
| Résultat étendu | | (3 371 001) \$ | 1 926 280 \$ |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu | | | |
| Solde au début de l'exercice | | 91 735 \$ | - \$ |
| Incidence de l'adoption des nouvelles normes comptables | 3 | - | 220 135 |
| Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice | | (232 898) | (128 400) |
| Solde à la fin de l'exercice | 11 | (141 163) \$ | 91 735 \$ |

Caisse d'économie solidaire Desjardins

État des réserves

de l'exercice terminé le 31 décembre

| | Note | 2008 | 2007 |
|---|------|-----------------------|---------------|
| Réserve plus-value globale | | | |
| Réserve plus-value – investissements dans les sociétés filiales du Mouvement | | | |
| Solde au début de l'exercice | | 1 973 078 \$ | 1 751 881 \$ |
| Incidence de l'adoption des nouvelles normes comptables | 3 | - | 50 532 |
| Opérations sur les capitaux propres des sociétés filiales du Mouvement dans lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation | | 3 208 | (190 647) |
| Accroissement provenant de l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires | | - | 361 312 |
| Affectation à l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires | | (1 814 613) | - |
| Solde à la fin de l'exercice | | 161 673 \$ | 1 973 078 \$ |
| Réserve plus-value – instruments dérivés | | | |
| Solde au début de l'exercice | | (295 950) \$ | 83 673 \$ |
| Affectation à l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires | | (3 088 286) | (379 623) |
| Solde à la fin de l'exercice | | (3 384 236) \$ | (295 950) \$ |
| Réserve plus-value globale | | (3 222 563) \$ | 1 677 128 \$ |
| Réserve générale | | | |
| Solde au début de l'exercice | | 19 555 136 \$ | 17 248 606 \$ |
| Accroissement provenant de la répartition par les membres | | 2 048 273 | 2 306 530 |
| Solde à la fin de l'exercice | | 21 603 409 \$ | 19 555 136 \$ |

Caisse d'économie solidaire Desjardins

État des réserves (suite)

de l'exercice terminé le 31 décembre

| | 2008 | 2007 |
|--|----------------------|---------------|
| Réserve de stabilisation | | |
| Solde au début de l'exercice | 703 579 \$ | 694 456 \$ |
| Accroissement provenant de la répartition par les membres | 14 253 | 9 123 |
| Solde à la fin de l'exercice | 717 832 \$ | 703 579 \$ |
| Fonds d'aide au développement du milieu | | |
| Solde au début de l'exercice | 174 535 \$ | 434 557 \$ |
| Accroissement provenant de la répartition par les membres | 856 950 | 812 425 |
| Sommes utilisées : | | |
| • Aux fins de développement de la mission de nos membres, notamment dans les secteurs culturels | (273 350) | (536 880) |
| • Aux fins d'enjeux de sociétés | (39 000) | (83 000) |
| • Aux fins d'encouragement au développement de projets structurants en habitation et environnement | (794 800) | (773 270) |
| | (1 107 150) | (1 393 150) |
| Impôts afférents | 267 487 | 320 703 |
| Affectation à l'état des excédents à répartir des sommes utilisées au cours de l'exercice | (839 663) | (1 072 447) |
| Solde à la fin de l'exercice | 191 822 \$ | 174 535 \$ |
| Total des réserves | 19 290 500 \$ | 22 110 378 \$ |

Caisse d'économie solidaire Desjardins

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre

| | 2008 | 2007 |
|---|-----------------------|---------------|
| Activités d'exploitation | | |
| Excédents (déficit) de l'exercice | (3 138 103) \$ | 2 054 680 \$ |
| Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie | | |
| Provision et pertes sur prêts | 971 977 | 374 636 |
| Amortissement des immobilisations | 357 847 | 360 240 |
| Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer | (148 304) | 230 024 |
| Pertes (revenus) comptabilisés à la valeur de consolidation | 1 814 613 | (361 312) |
| Pertes liées à la comptabilisation des swaps à la juste valeur | 3 452 462 | 506 581 |
| Autres | (1 149 254) | 191 631 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 2 161 238 | 3 356 480 |
| Activités de financement | | |
| Variation nette des dépôts des membres | 58 171 168 | 66 860 929 |
| Opérations relatives aux emprunts | | |
| Variation nette des emprunts à terme | - | (28 391 890) |
| Variation nette du capital social | 59 355 | 32 915 |
| Intérêts sur les parts permanentes, privilégiées et de placement, nets des économies d'impôts | (193 573) | (212 032) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 58 036 950 | 38 289 922 |
| Activités d'investissement | | |
| Variation nette des prêts | (18 346 858) | (16 436 879) |
| Variation nette des placements | (42 425 690) | (3 662 599) |
| Variation nette des immobilisations | (119 583) | (123 344) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (60 892 131) | (20 222 822) |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie | (693 943) | 21 423 580 |
| Trésorerie au début de l'exercice | 21 321 500 | (102 080) |
| Trésorerie à la fin de l'exercice | 20 627 557 \$ | 21 321 500 \$ |
| Autres renseignements sur les flux de trésorerie | | |
| Intérêts versés | 11 055 447 \$ | 10 115 209 \$ |
| Impôts sur les excédents payés au cours de l'exercice | 506 534 | 567 461 |

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 1. Statuts et types d'opérations

La Caisse est une coopérative qui a pour objet de recevoir les économies de ses membres en vue de les faire fructifier, de leur fournir du crédit et autres produits et services financiers, de favoriser la coopération et de promouvoir l'éducation économique, sociale et coopérative. Elle est régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (la Loi).

La Caisse est inscrite à l'Autorité des marchés financiers. Elle est également membre du Fonds de sécurité Desjardins dont l'objet principal est d'établir et d'administrer un fonds de sécurité, de liquidité ou d'entraide pour le bénéfice des caisses Desjardins du Québec.

Note 2. Nouvelles conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2008, la Caisse a adopté les nouvelles normes comptables publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) intitulées « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535), « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) et « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863).

Le chapitre 1535 a pour objectif d'exiger la divulgation d'information afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de la Caisse. L'information requise par cette nouvelle norme est présentée à la note 22.

Il est à noter que les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Le chapitre 3863 reprend les normes de présentation contenues dans le chapitre 3861 sans modification. Le chapitre 3862 vise à informer les utilisateurs pour les aider à mieux comprendre et à évaluer l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière et à la performance financière de la Caisse, ainsi qu'à mieux évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la façon de les gérer. Ces nouvelles normes, visant spécifiquement la divulgation de l'information à fournir, n'ont donc eu aucune incidence sur les résultats et la situation financière de la Caisse.

Note 3. Conventions comptables

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient donc être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la Caisse comptabilise ses instruments financiers selon les normes comptables publiées par l'ICCA intitulées « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (chapitre 3855), « Couvertures » (chapitre 3865) et « Résultat étendu » (chapitre 1530). Les principales directives de ces normes sont décrites ci-après.

À l'égard du cumul des autres éléments du résultat étendu, l'incidence des ajustements de transition, au 1^{er} janvier 2007, déduction faite des impôts, provenait du solde lié à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs, pour un montant de 50 580 \$, et de la quote-part de la Caisse dans le cumul des autres éléments du résultat étendu des sociétés filiales du Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement) comptabilisées à la valeur de consolidation, pour un montant de 169 555 \$.

L'incidence des ajustements de transition au 1^{er} janvier 2007, déduction faite des impôts, à l'égard de la réserve plus-value, reflétait la quote-part de la Caisse dans les capitaux propres des sociétés filiales du Mouvement comptabilisées à la valeur de consolidation.

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 3. Conventions comptables (suite)

Instruments financiers - comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes : « détenus à des fins de négociation »; « disponibles à la vente »; « détenus jusqu'à l'échéance »; et « prêts et créances ». Quant aux passifs financiers, ils doivent être classés dans la catégorie « détenus à des fins de négociation » ou dans la catégorie « autres ». Les actifs et passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur.

Les instruments financiers détenus à des fins de négociation par la Caisse sont composés uniquement d'instruments dérivés pour les motifs mentionnés subséquemment. Les actifs financiers disponibles à la vente sont des titres de capitaux propres n'ayant pas de cours sur un marché actif et ils sont donc comptabilisés au coût. La catégorie « détenus jusqu'à l'échéance » n'est pas utilisée. Enfin, les prêts et créances et les passifs financiers non détenus à des fins de négociation sont comptabilisés au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus et les frais d'intérêts sur ces actifs et passifs sont comptabilisés parmi le revenu net d'intérêts. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers sont essentiellement attribuables aux prêts et créances et ils sont capitalisés pour être amortis sur la durée de l'instrument, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments dérivés et couvertures

La Caisse a recours à des swaps et à des options afin de gérer les risques inhérents à ses actifs et passifs financiers. Comme le prévoient les principes comptables généralement reconnus du Canada, la Caisse a fait le choix de ne pas adopter la comptabilité de couverture pour ces instruments dérivés, compte tenu de la complexité occasionnée par les exigences de documentation des relations de couverture.

Ces instruments, incluant les dérivés incorporés devant être comptabilisés distinctement, sont comptabilisés à la juste valeur et constatés au bilan parmi les autres éléments d'actif ou de passif et la variation de la juste valeur est constatée aux résultats au poste « Pertes liées à la juste valeur des instruments dérivés ». Les revenus ou les frais constatés sur ces instruments sont portés aux résultats à titre d'ajustement du revenu ou des frais d'intérêts.

La juste valeur comptabilisée lors de l'adoption de cette méthode en 2003 a été inscrite en contrepartie à titre de perte reportée jusqu'au 31 décembre 2006. Au 1^{er} janvier 2007, le solde de cette perte reportée a été transférée au cumul des autres éléments du résultat étendu à titre de solde lié à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs. L'amortissement de ce montant continue d'être constaté aux résultats de l'exercice.

Résultat étendu

Les autres éléments du résultat étendu comprennent l'amortissement du solde lié aux couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs et la quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés filiales du Mouvement pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation. Les états financiers comprennent un état du résultat étendu. Le cumul des autres éléments du résultat étendu est présenté comme un poste des capitaux propres au bilan.

Autres conventions comptables

Pour faciliter la compréhension des états financiers, les principales conventions comptables, autres que celles décrites ci-dessus, ont été intégrées aux notes qui suivent.

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 4. Modifications comptables futures

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a publié le CPN-173 « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Ce nouveau CPN indique que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Cette modification, qui entre en vigueur pour l'exercice financier 2009, ne devrait pas avoir d'effet significatif sur les résultats ni sur la situation financière de la Caisse.

Passage aux normes comptables internationales

Actuellement, les états financiers de la Caisse sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, dictés par l'ICCA.

En février 2008, le conseil des normes comptables du Canada a émis un communiqué confirmant que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, dont la Caisse, seront tenues d'appliquer les normes comptables internationales (IFRS) à compter du 1^{er} janvier 2011. La nécessité d'harmoniser les normes comptables à l'échelle internationale découle principalement de la mondialisation des marchés.

Ainsi, la Caisse adoptera les IFRS le 1^{er} janvier 2011. Celle-ci, par le biais de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération), participe au projet de conversion aux IFRS du Mouvement qui a débuté à l'été 2007 par la mise en place d'une structure de projet. Cette dernière a pour rôle de coordonner la conversion dans l'ensemble des composantes du Mouvement.

Note 5. Liquidités et placements

| | 2008 | 2007 |
|---|----------------------|----------------------|
| Trésorerie | 20 627 557 \$ | 21 321 500 \$ |
| Parts de capital | 6 004 404 | 7 097 479 |
| Dépôts à terme | 37 075 000 | 75 000 |
| Placements au fonds de liquidité sous gestion | 27 781 462 | 23 307 000 |
| | 91 488 423 \$ | 51 800 979 \$ |

La trésorerie comprend le numéraire et les autres sommes utilisées pour les opérations courantes. Les parts de capital sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Les pertes reliées à ces parts représentent un montant de 1 790 009 \$ (revenus de 660 194 \$ en 2007). Les placements en dépôts à terme sont classés dans la catégorie « prêts et créances ».

Afin que la Caisse puisse gérer le risque de liquidité, elle conserve dans un fonds sous gestion conçu spécifiquement à cette fin les sommes nécessaires au maintien d'un niveau minimal de liquidités. Les sommes versées dans ce fonds par l'ensemble des caisses sont investies dans un portefeuille de valeurs mobilières devant satisfaire à des critères élevés de sécurité et de négociabilité, de sorte qu'elles soient, au besoin, encaissables sans perte importante de leur valeur. Les sommes versées dans ce fonds sont exclues de la trésorerie parce que la réglementation ne permet pas leur utilisation pour les opérations courantes. Le placement dans ce fonds est comptabilisé au coût dans la catégorie « disponibles à la vente ».

En date de fin d'exercice courant et précédent, aucune dévaluation pour baisse durable de valeur n'a été comptabilisée à l'encontre des placements.

Note 6. Prêts

Les prêts sont inscrits au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision cumulative qui reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes potentielles sur le portefeuille de prêts. Cette provision est établie selon deux volets : un volet spécifique et un volet général.

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 6. Prêts (suite)

La provision spécifique porte sur les prêts considérés douteux. Un prêt est considéré douteux dès qu'une des situations suivantes survient : de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou des intérêts; le prêt est en retard de plus de 180 jours; le paiement de l'intérêt ou du capital est en retard de 90 jours et plus, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti. Les prêts douteux sont évalués en actualisant les encaissements prévus sur ces prêts et l'écart entre cette évaluation et le solde du prêt fait l'objet d'une provision. Toute variation de la provision cumulative attribuable à l'écoulement du temps ou à une révision des encaissements prévus est comptabilisée au poste « Provision et pertes sur prêts » à l'état des résultats. La Caisse cesse de comptabiliser les intérêts dès qu'un prêt est considéré douteux. Lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital et des intérêts d'un prêt douteux, il est de nouveau considéré comme productif. Les intérêts sur ce prêt recommencent à être comptabilisés sur une base d'exercice et les provisions afférentes sont renversées aux résultats.

La provision générale vise à évaluer les pertes sur prêts qui ne peuvent pas être détectées par l'analyse des cas spécifiques. Elle a été déterminée en tenant compte, notamment, du profil du portefeuille de prêts en date du bilan.

Prêts par catégorie d'emprunteurs

| | 2008 |
|---|-----------------------|
| Particuliers | |
| Habitation | 79 969 533 \$ |
| Consommation et autres | 18 796 019 |
| Entreprises | |
| Commerciales et industrielles | 268 168 704 |
| Agricoles, forestières et pêcheries | - |
| Administrations et institutions publiques | 16 217 274 |
| | 383 151 530 \$ |

Prêts et provision

| | 2008 | | | |
|--|----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | Particuliers | Entreprises | Provision générale | Total |
| Prêts bruts ni en souffrance ni douteux | 94 975 183 \$ | 279 308 900 \$ | - | 374 284 083 \$ |
| Prêts bruts en souffrance mais non douteux | 3 696 385 | 2 222 211 | - | 5 918 596 |
| Prêts douteux bruts | 93 984 | 2 854 867 | - | 2 948 851 |
| Total des prêts bruts | 98 765 552 | 284 385 978 | - | 383 151 530 |
| Provision spécifique | (84 226) | (925 464) | - | (1 009 690) |
| Provision générale | - | - | (3 254 528) | (3 254 528) |
| Total des prêts nets | 98 681 326 \$ | 283 460 514 \$ | (3 254 528) \$ | 378 887 312 \$ |

Les prêts en souffrance représentent les prêts pour lesquels la contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle de celui-ci.

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 6. Prêts (suite)

Prêts en souffrance mais non douteux

| | 2008 | | | | |
|--------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | De 1 à 29 jours | De 30 à 59 jours | De 60 à 89 jours | 90 jours et plus | Total |
| Particuliers | 3 031 263 \$ | 176 983 \$ | 245 094 \$ | 243 045 \$ | 3 696 385 \$ |
| Entreprises | 1 875 300 | 236 578 | 110 333 | - | 2 222 211 |
| | 4 906 563 \$ | 413 561 \$ | 355 427 \$ | 243 045 \$ | 5 918 596 \$ |

Prêts douteux et provision

| | 2007 | | |
|--------------------|---------------------|-------------------------|-----------------------|
| | Prêts douteux | Provision spécifique | Provision générale |
| Particuliers | 188 082 \$ | 117 883 \$ | - \$ |
| Entreprises | 2 409 470 | 602 783 | - |
| Provision générale | - | - | 2 885 547 |
| | 2 597 552 \$ | 720 666 \$ | 2 885 547 \$ |

Variation de la provision

| | 2008 | | | |
|--|---|--|-----------------------|---------------------|
| | Provision spécifique Particuliers | Provision spécifique Entreprises | Provision générale | Total |
| Solde au début de l'exercice | 117 883 \$ | 602 783 \$ | 2 885 547 \$ | 3 606 213 \$ |
| Provision et pertes sur prêts figurant à l'état des résultats | 33 192 | 569 804 | 368 981 | 971 977 |
| Radiations et autres | (66 849) | (247 123) | - | (313 972) |
| Solde à la fin de l'exercice | 84 226 \$ | 925 464 \$ | 3 254 528 \$ | 4 264 218 \$ |

| | 2007 | | |
|--|-------------------------|-----------------------|--------------|
| | Provision spécifique | Provision générale | Total |
| Solde au début de l'exercice | 1 155 690 \$ | 2 722 666 \$ | 3 878 356 \$ |
| Provision et pertes sur prêts figurant à l'état des résultats | 211 755 | 162 881 | 374 636 |
| Radiations et autres | (646 779) | - | (646 779) |
| Solde à la fin de l'exercice | 720 666 \$ | 2 885 547 \$ | 3 606 213 \$ |

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 7. Immobilisations

| | 2008 | | | 2007 |
|----------------------------|-----------------------|---------------------|---------------------------|---------------------|
| | Vie utile (années) | Coût | Amortisse- ment cumulé | Montant net |
| Immeuble | 10 à 40 | 1 384 185 \$ | 505 553 \$ | 878 632 \$ |
| Matériel | 2 à 20 | 1 756 985 | 1 276 687 | 480 298 |
| Améliorations locatives | 10 | 1 444 234 | 700 812 | 743 422 |
| | | 4 585 404 \$ | 2 483 052 \$ | 2 102 352 \$ |
| | | | | 2 340 616 \$ |

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. L'amortissement imputé aux résultats de l'exercice s'élève à 357 847 \$ (360 240 \$ en 2007).

Note 8. Emprunts

| | 2008 | | | 2007 |
|---|--------|-----------|--------------|---------------------|
| Emprunts à terme, taux d'intérêt fixes dont certains comportent une clause de remboursement avant leur échéance | | | | |
| | Taux | Échéance | Remboursable | |
| | 6,50 % | juin 2017 | juin 2012 | 1 211 639 \$ |
| | 3,89 | mars 2014 | mars 2009 | 2 104 637 |
| | | | | 3 316 276 \$ |
| | | | | 3 316 276 \$ |

Note 9. Capital social

Le capital social est composé de parts de qualification, de parts permanentes et de parts de placement.

La Caisse peut émettre un nombre illimité de parts de qualification d'une valeur nominale de 5 \$, remboursables au gré de la Caisse dans certaines situations prévues par la Loi. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts de qualification détenues.

La Loi autorise l'émission d'un nombre illimité de parts permanentes d'une valeur nominale de 10 \$. Ces parts ne confèrent aucun droit de vote et sont non remboursables, sauf dans certaines situations particulières prévues par la Loi. Leur taux d'intérêt est déterminé par l'assemblée générale de la Caisse.

Le règlement de la Caisse autorise l'émission de 125 000 parts de placement d'une valeur nominale de 50 \$. Ces parts ne confèrent aucun droit de vote et sont remboursables au gré de la Caisse lorsque certaines conditions prévues par la Loi sont respectées. Leur taux d'intérêt est déterminé par le conseil d'administration de la Caisse.

Les parts émises et payées sont réparties comme suit :

| | 2008 | 2007 |
|------------------------|---------------------|--------------|
| Parts de qualification | 59 820 \$ | 51 535 \$ |
| Parts permanentes | 2 443 840 | 2 392 770 |
| Parts de placement | 4 250 000 | 4 250 000 |
| | 6 753 660 \$ | 6 694 305 \$ |

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 10. Excédents à répartir

La répartition relève de l'assemblée générale. Toutefois, l'encadrement normatif de la Fédération exige que les excédents à répartir soient d'abord utilisés pour assurer le paiement des intérêts sur les parts permanentes ainsi que pour constituer ou maintenir le niveau de capitalisation requis, par le biais de virements à la réserve de stabilisation et à la réserve générale.

Note 11. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Les principaux éléments qui composent le poste « Cumul des autres éléments du résultat étendu », déduction faite des impôts, sont les suivants :

| | 2008 | 2007 |
|--|---------------------|-----------|
| Gain sur les instruments dérivés liés à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin dans les exercices antérieurs | 34 142 \$ | 33 612 \$ |
| Quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés filiales du Mouvement pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation | (175 305) | 58 123 |
| | (141 163) \$ | 91 735 \$ |

Le solde résiduel du cumul des autres éléments du résultat étendu provenant des couvertures de flux de trésorerie sera reclassé à l'état des résultats d'ici les quatre prochaines années, dont 10 641 \$ à titre de revenus au cours des douze prochains mois.

Note 12. Autres revenus

| | 2008 | 2007 |
|--|---------------------|--------------|
| Reliés principalement à l'administration des dépôts | 1 198 986 \$ | 1 101 353 \$ |
| Reliés à l'administration des autres services | 667 585 | 469 900 |
| Reliés à la distribution des produits et services Desjardins | 554 452 | 1 034 481 |
| | 2 421 023 \$ | 2 605 734 \$ |

Les revenus reliés à l'administration des dépôts sont constitués principalement de charges relatives aux ordres de paiement émis sans provision suffisante et aux frais de services, alors que ceux reliés à l'administration des autres services sont composés de charges afférentes à la perception effectuée pour le compte de divers organismes et de revenus reliés aux opérations inter-Caisses.

Les revenus reliés à la distribution des produits et services Desjardins sont constitués de commissions afférentes aux activités financières que les sociétés filiales du Mouvement effectuent par l'intermédiaire de la Caisse.

Note 13. Avantages sociaux futurs

La Caisse participe au Régime de rentes du Mouvement Desjardins dans le cadre d'un régime interentreprises à prestations déterminées qui garantit le paiement de prestations de retraite. Les prestations du régime de retraite sont établies en fonction du nombre d'années de participation au régime et du salaire de l'employé.

De plus, la Caisse offre, par l'entremise du Mouvement, des protections d'assurance santé et d'assurance vie aux employés actifs et retraités ainsi qu'à leurs personnes à charge.

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 13. Avantages sociaux futurs (suite)

Ces régimes sont comptabilisés selon les dispositions prévues pour les régimes à cotisations déterminées. Le coût constaté au cours de l'exercice au titre de ces régimes figure au poste « Personnel » à l'état des résultats et se présente comme suit :

| | 2008 | 2007 |
|---------------------------------|------------|------------|
| Régime de retraite | 426 226 \$ | 385 050 \$ |
| Régime d'assurances collectives | 252 765 | 257 151 |

Note 14. Frais généraux

| | 2008 | 2007 |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|
| Informatique | 954 240 \$ | 881 410 \$ |
| Frais de bureau et communications | 349 839 | 358 009 |
| Opérations inter-Caisses | 646 506 | 618 965 |
| Autres | 1 579 871 | 1 541 521 |
| | 3 530 456 \$ | 3 399 905 \$ |

Note 15. Impôts sur les excédents

La différence entre l'économie d'impôts de 1 116 949 \$ (dépense de 845 151 \$ en 2007) calculée selon le taux d'imposition de base, fédéral et provincial, et l'économie d'impôts de 464 957 \$ (dépense de 586 418 \$ en 2007) présentée à l'état des résultats est principalement attribuable à la déduction accordée aux petites entreprises, à la portion non déductible des opérations reliées aux parts de capital et à la réévaluation des impôts futurs.

Note 16. Opérations conclues avec les apparentés

La Caisse est membre de la Fédération qui lui fournit divers services dont certains d'ordre technique, financier et administratif. Cette dernière est une coopérative qui détient majoritairement les autres composantes du Mouvement.

Dans le cours normal de ses affaires, la Caisse effectue des opérations avec les composantes du Mouvement. Elle effectue également des opérations financières avec ses membres dirigeants. Les opérations avec les apparentés sont comptabilisées à la valeur d'échange, laquelle représente le montant accepté par les parties. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles offertes sur les marchés financiers.

Le tableau ci-dessous présente les principales opérations, autres que celles présentées distinctement ailleurs dans les états financiers.

| | Bilan | | Résultats | |
|---------------------------|---------------|---------------|------------|--------------|
| | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 |
| Liquidités et placements | 91 488 423 \$ | 51 800 979 \$ | 946 556 \$ | 2 548 093 \$ |
| Autres éléments d'actif | 1 257 113 | 3 334 633 | - | - |
| Revenus d'autres sources | s. o. | s. o. | 663 442 | 1 338 452 |
| Emprunts | 3 316 276 | 3 316 276 | 180 200 | 601 346 |
| Autres éléments de passif | 4 406 204 | 617 074 | - | - |
| Frais d'autre nature | s. o. | s. o. | 2 891 146 | 1 845 239 |

Les revenus d'autres sources proviennent principalement d'opérations inter-Caisses, de swaps et de commissions reliées à la distribution des produits et services Desjardins, alors que les frais d'autre nature sont surtout reliés aux services informatiques, aux opérations inter-Caisses et aux assurances.

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 17. Sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau qui suit montre, de façon succincte, la position de la Caisse en matière de sensibilité aux taux d'intérêt.

| | 2008 | | |
|--|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|
| | Écart net au bilan | Impact des instruments dérivés | Écart de sensibilité global |
| Éléments sensibles aux taux d'intérêt | | | |
| De 0 à 3 mois | 46 679 260 \$ | 77 886 483 \$ | 124 565 743 \$ |
| De 4 à 12 mois | (59 229 769) | (32 575 676) | (91 805 445) |
| De 1 à 5 ans | 138 026 361 | (45 310 807) | 92 715 554 |
| Plus de 5 ans | 1 973 643 | - | 1 973 643 |
| Éléments non sensibles aux taux d'intérêt | (127 449 495) | s. o. | s. o. |
| | - \$ | - \$ | |

L'écart net au bilan est fondé sur les dates d'échéance ou, si elles sont plus rapprochées, les dates de révision de taux d'intérêt des éléments d'actif et de passif à taux fixe. L'écart net au bilan représente la différence entre le total de l'actif et le total du passif et de l'avoir pour une période considérée.

L'impact attribuable aux instruments dérivés représente le montant théorique net cumulé relatif aux swaps de taux d'intérêt qui sont utilisés pour contrôler les risques de taux d'intérêt. En date de fin d'exercice, les conditions de ces swaps sont telles que leur impact s'annule pour certaines périodes présentées au tableau. Les swaps sont des opérations en vertu desquelles deux parties échangent des versements à taux fixe et variable, basés sur un montant théorique. En date de fin d'exercice, ce montant théorique est de 91 537 184 \$.

Un écart de sensibilité global positif pour une période donnée signifie qu'un relèvement continu des taux d'intérêt aurait pour effet de faire augmenter le revenu net d'intérêts de la Caisse, tandis qu'une baisse des taux d'intérêt ferait diminuer le revenu net d'intérêts. L'inverse se produit lorsque l'écart de sensibilité est négatif.

Les taux pondérés moyens des principales catégories d'actif et de passif comptabilisées au bilan et sensibles aux taux d'intérêt se présentent comme suit :

| Actif | | Passif | |
|--------------------------|-------|---------------|-------|
| Liquidités et placements | 2,7 % | Dépôts | 2,5 % |
| Prêts | 5,2 | Emprunts | 5,0 |

Des données montrant la sensibilité aux taux d'intérêt en fonction des principaux éléments d'actif et de passif sont disponibles à la Caisse pour ses membres.

Note 18. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit montre la juste valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan de la Caisse. La sensibilité aux taux d'intérêt constitue la principale cause de la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers de la Caisse. La valeur comptable des instruments financiers autres que les dérivés n'est pas ajustée pour tenir compte des augmentations ou diminutions de la juste valeur découlant de la fluctuation de taux d'intérêt.

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 18. Juste valeur des instruments financiers (suite)

La juste valeur des instruments financiers se présente comme suit :

| | 2008 | | 2007 | |
|---------------------------------------|------------------|-------------------------|------------------|-------------------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur estimative | Valeur comptable | Juste valeur estimative |
| Actif | | | | |
| Liquidités et placements | 91 488 423 \$ | 92 023 427 \$ | 51 800 979 \$ | 51 860 374 \$ |
| Prêts | 378 887 312 | 378 771 973 | 361 512 431 | 353 068 746 |
| Autres éléments d'actifs financiers | 2 663 035 | 2 663 035 | 4 370 077 | 4 370 077 |
| Passif | | | | |
| Dépôts | 437 070 200 | 440 875 257 | 380 703 124 | 382 026 710 |
| Emprunt | 3 316 276 | 3 494 302 | 3 316 276 | 3 421 154 |
| Autres éléments de passifs financiers | 4 048 099 | 4 048 099 | 4 200 695 | 4 200 695 |
| Instruments dérivés | | | | |
| Position débitrice | 308 472 | 308 472 | 266 547 | 266 547 |
| Position créditrice | 4 111 076 | 4 111 076 | 606 601 | 606 601 |

La juste valeur des instruments financiers est fondée sur les méthodes d'évaluation et les hypothèses suivantes :

- La juste valeur des éléments d'actifs et de passifs financiers est établie en actualisant les flux de trésorerie prévus au taux du marché pour des éléments d'actifs et de passifs financiers similaires.
- La juste valeur des instruments dérivés est calculée à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie prévus au taux du marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues. La Caisse fait uniquement affaires avec la Caisse centrale Desjardins comme contrepartie pour tous ses instruments dérivés.

Enfin, la juste valeur des éléments qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, telles les immobilisations, n'est pas incluse dans le tableau précédent.

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 19. Garanties

Les garanties importantes que la Caisse a accordées à des tiers sont énoncées ci-après.

Lettres de garantie

Les lettres de garantie constituent des engagements irrévocables de la part de la Caisse d'effectuer les paiements d'un membre qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La politique de la Caisse en ce qui a trait aux biens obtenus en garantie à l'égard de ces lettres est habituellement la même que celle s'appliquant aux prêts. L'échéance de ces lettres s'échelonne jusqu'en mars 2011. En date de fin d'exercice, le montant maximal potentiel des paiements futurs relativement à ces lettres représente une somme de 1 664 533 \$.

La Caisse a évalué qu'aucune provision ne nécessitait d'être comptabilisée au bilan à l'égard de ces garanties.

Note 20. Engagements

En date de fin d'exercice, les engagements minimums futurs à titre de location de locaux sont les suivants :

| | |
|---------------|------------|
| 2009 | 228 417 \$ |
| 2010 | 161 311 |
| 2011 | 144 345 |
| 2012 | 147 864 |
| 2013 | 151 652 |
| 2014 et après | 63 837 |

897 426 \$

Engagements de crédit

Les engagements de crédit de la Caisse représentent les montants non utilisés des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, de garanties ou de lettres de garantie. En date de fin d'exercice, ces engagements de crédit s'élèvent à 103 184 694 \$.

Note 21. Gestion des risques découlant des instruments financiers

La Caisse, dans le cours normal de ses activités, est exposée à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La Caisse bénéficie d'un encadrement de la Fédération en matière de gestion des risques dont l'objectif est de favoriser l'optimisation du rapport risque-rendement.

C'est dans ce contexte que les membres du conseil d'administration de la Caisse, de concert avec la direction générale et la Fédération, doivent définir, adopter, mettre en œuvre, suivre et contrôler un cadre de gestion qui permet d'identifier et de mesurer tous les risques importants auxquels la Caisse est exposée, et d'apporter les correctifs au moment opportun.

Pour baliser l'exercice d'une gestion saine et prudente, le conseil d'administration de la Caisse s'appuie sur les lois et règlements, le Code d'éthique et de déontologie applicable au réseau coopératif, les normes, les politiques de la Fédération et ses propres politiques. Cette approche de gestion des risques repose sur des principes favorisant la responsabilité de la Caisse à l'égard de la qualité de gestion des risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles, figurant ou non au bilan.

Gestion du risque de crédit

La Caisse est responsable du risque de crédit inhérent à ses activités de prêts. À cet effet, la Caisse dispose d'une latitude d'approbation attribuée par la Fédération de même que d'encadrement et d'outils de gestion.

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 21. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Encadrement

Les normes sur la gestion du crédit définissent le cadre à l'intérieur duquel les opérations de prêts et autres transactions comportant un risque de crédit doivent être effectuées, de même que les contrôles requis à leur égard.

À cet effet, elles définissent notamment :

- L'encadrement minimal de gestion et de contrôle du risque de crédit. Cet encadrement est complété par les pratiques de crédit de la Fédération et la politique de crédit de la Caisse.
- Les rôles et responsabilités des principaux intervenants en matière de crédit.

Les pratiques de crédit de la Fédération désignent les pratiques de crédit applicables aux caisses et adoptées par la Fédération. Celles-ci précisent la ligne de conduite en matière de gestion et de contrôle du risque de crédit dans la Caisse et les conditions et modalités de financement applicables aux emprunteurs.

La Caisse adopte et révisé annuellement sa politique de crédit. Celle-ci confirme l'adhésion de la Caisse aux pratiques de crédit de la Fédération.

L'ensemble de ces encadrements et politiques permet de définir les responsabilités des intervenants, de préciser le degré de risque que la Caisse est prête à assumer, d'établir les limites de concentration et de déterminer la ligne de conduite en matière de gestion ainsi qu'en matière de contrôle du risque.

Octroi de crédit

Pour évaluer le risque des activités de crédit aux particuliers et aux plus petites entreprises, des systèmes de notation développés par la Fédération, basés sur des statistiques éprouvées, sont utilisés. Ces systèmes sont développés à partir d'un historique du comportement d'emprunteurs ayant un profil ou des caractéristiques semblables à ceux du demandeur afin d'estimer le risque que représente celui-ci. De tels systèmes sont utilisés lors de l'approbation du crédit. La performance de ces systèmes est analysée sur une base continue et des ajustements sont apportés afin d'évaluer le plus adéquatement possible le risque des emprunteurs.

En ce qui concerne le crédit aux entreprises, l'octroi est basé sur une analyse des différents paramètres de chaque dossier pour lequel chacun des emprunteurs se voit attribuer une cote, représentant notamment son niveau de risque.

La portée de l'analyse et les pouvoirs d'approbation sont adaptés au niveau de risque et à la complexité de la transaction; les prêts plus importants sont approuvés par la Fédération.

Atténuation du risque de crédit

Dans ses opérations de prêts, la Caisse obtient une garantie en fonction des pratiques de crédit. Une garantie revêt habituellement la forme d'actifs comme de l'encaisse, des comptes débiteurs, des stocks, des biens mobiliers ou des immobilisations. Pour certains portefeuilles, le recours à des programmes offerts par certains organismes comme ceux de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou de La Financière agricole du Québec est effectué avec les garanties usuelles.

Le nombre élevé d'emprunteurs, en grande partie des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises de plusieurs sphères de l'économie, contribue à favoriser une saine diversification du portefeuille de financement. La note 6 des états financiers présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteurs. Au besoin, la Caisse utilise des mécanismes de répartition du risque, notamment la vente de créances avec d'autres composantes, principalement des caisses ou de certaines sociétés filiales du Mouvement.

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 21. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Suivi des dossiers et gestion des risques plus élevés

Le portefeuille de prêts est suivi selon les pratiques de crédit qui prévoient une profondeur et une fréquence de revue adaptées en fonction de la qualité et de l'ampleur du risque de l'exposition. Certains crédits présentant des irrégularités ou des risques accrus, par rapport à ce qui avait été accepté lors de l'autorisation, sont divulgués à la Fédération. Un suivi de l'évolution du portefeuille des crédits importants à risque est effectué et la qualité de la gestion des crédits à risque est présentée trimestriellement au conseil d'administration. La gestion des crédits plus à risque implique un suivi plus fréquent et la Caisse peut être appuyée par les équipes des comptes spéciaux et de suivi aux prêts irréguliers de la Fédération pour l'aider à gérer les situations plus difficiles.

Exposition maximale au risque de crédit

2008

Éléments constatés au bilan

| | |
|---|-----------------------|
| Liquidités et placements ⁽¹⁾ | 85 095 938 \$ |
| Prêts : | |
| • Particuliers | 98 681 326 |
| • Entreprises | 283 460 514 |
| • Provision générale | (3 254 528) |
| Autres éléments d'actifs financiers | 5 719 930 |
| | 469 703 180 \$ |

Éléments hors bilan

| | |
|------------------------------|-----------------------|
| Lettres de garantie | 1 664 533 \$ |
| Autres engagements de crédit | 101 520 161 |
| | 103 184 694 \$ |

(1) Les liquidités et placements exposés au risque de crédit excluent notamment les parts de capital.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité de la Caisse de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière, figurant ou non au bilan, à l'échéance ou non.

La gestion du risque de liquidité vise à garantir, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres de liquidité, par un approvisionnement en fonds stable et diversifié ainsi que par un plan d'action en cas d'événements extraordinaires. La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques, car elle est essentielle pour nourrir la confiance du marché et des déposants.

Des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité ont été établies. Le Mouvement est également doté d'un plan de contingence sur la liquidité mettant notamment en place un comité de crise de liquidités qui est investi de pouvoirs décisionnels spéciaux en situation de crise. Ce plan énumère également les sources de liquidités disponibles en cas de situations exceptionnelles. Le plan permet une intervention rapide et efficace afin de réduire au minimum les effets perturbateurs pouvant résulter de changements imprévus dans le comportement des membres et des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique.

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 21. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Le niveau minimal de titres de liquidité que la Caisse doit maintenir est prescrit par un encadrement spécifique. Ce niveau minimal de titres de liquidité fait l'objet d'une gestion centralisée par la trésorerie du Mouvement et d'un suivi quotidien. Les titres admissibles doivent satisfaire à des critères élevés de sécurité et de négociabilité. Le portefeuille de valeurs mobilières des fonds de liquidité est constitué en majorité de titres gouvernementaux, de corps publics de même que d'entreprises privées ayant une cote de crédit élevée, soit égale ou supérieure à AA-.

La trésorerie du Mouvement s'assure d'une stabilité et d'une diversité des sources d'approvisionnement en fonds selon leurs types, provenances et échéances. Le Mouvement peut aussi, pour compléter et diversifier son approvisionnement en fonds, recourir à des programmes d'émission de titres et d'emprunts sur les marchés nationaux et internationaux.

Un mécanisme de titrisation des prêts assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement est également en place.

Le tableau suivant présente les passifs financiers, dépôts et emprunts, par échéance contractuelle restante.

| | 2008 | | | |
|----------|----------------|---------------|---------------|----------------|
| | Moins de 1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
| Dépôts | 370 951 683 \$ | 63 169 772 \$ | 2 948 745 \$ | 437 070 200 \$ |
| Emprunts | 2 104 637 | 1 211 639 | - | 3 316 276 |

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

Gestion du risque de taux d'intérêt

La Caisse est principalement exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses positions découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne. Le risque de taux d'intérêt correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres.

Une gestion dynamique et prudente est exercée pour atteindre l'objectif d'optimiser le revenu net d'intérêts, tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements de taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres. Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et sur l'impact de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure du bilan, du comportement des membres et de la tarification. Le comité de gestion de l'actif et du passif du Mouvement a la responsabilité d'analyser et d'entériner la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion des risques.

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 21. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente l'impact potentiel d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt (avant impôts) sur la valeur économique des capitaux propres.

| | 2008 |
|---|-------------------|
| Impact d'une augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base | 366 776 \$ |
| Impact d'une diminution du taux d'intérêt de 100 points de base | (348 893) |
| Impact d'une augmentation du taux d'intérêt de 200 points de base | 735 944 |
| Impact d'une diminution du taux d'intérêt de 200 points de base | (232 858) |

L'ampleur du risque de taux dépend de l'écart entre les montants d'actif, de passif et d'instruments hors bilan. La situation présentée reflète la position à cette date, laquelle peut évoluer en fonction du comportement des membres, du contexte de taux d'intérêt et des stratégies entérinées par le comité de gestion de l'actif et du passif.

Note 22. Gestion du capital

L'objectif de la Caisse en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien d'un capital de base suffisant pour assurer une gestion saine et prudente.

La suffisance du capital des caisses du Québec est encadrée par une norme établie par la Fédération portant sur la suffisance des fonds propres, aux éléments qui les composent et à la proportion de ces éléments entre eux. Cette norme est inspirée de la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital émise par l'Autorité des marchés financiers. Cette ligne directrice exige qu'un montant de capital minimal soit maintenu sur une base cumulée pour un ensemble de composantes du Mouvement, comprenant notamment les caisses. La gestion du capital est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Caisse.

Le capital réglementaire de la Caisse, qui constitue les fonds propres, diffère des capitaux propres figurant au bilan.

Les fonds propres sont composés notamment des parts permanentes admissibles, des parts de ristournes et des parts de qualification, de la réserve générale, de la réserve plus-value admissible, de la réserve de stabilisation, de la réserve pour ristournes éventuelles, des excédents admissibles et de la portion admissible de la provision générale pour risque de crédit.

Les fonds propres comprennent également certains emprunts admissibles ainsi que les parts de placement admissibles et ils sont diminués de certains placements. Le total de ces éléments ne peut excéder 4,5 % des actifs d'expansion. Si nécessaire, le total est réduit par l'intermédiaire des excédents de fonds propres onéreux.

Tel que le prescrivent les dispositions actuelles de la norme de la Fédération, le total des fonds propres de la Caisse est réduit, entre autres, de certains investissements effectués dans les sociétés filiales du Mouvement.

Les actifs d'expansion de la Caisse sont composés de son actif au bilan et de ses engagements hors bilan diminués de ses investissements dans les sociétés filiales du Mouvement à la valeur de consolidation.

Les actifs à risque de la Caisse sont déterminés par la pondération des éléments du bilan et des éléments hors bilan en fonction du risque associé à chacun de ces éléments, conformément à la norme de la Fédération.

La Caisse doit maintenir des fonds propres minimaux correspondant au plus élevé de 6,75 % de ses actifs d'expansion et de 10,80 % de ses actifs à risque.

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Note 22. Gestion du capital (suite)

Le tableau suivant indique la composition du capital réglementaire de la Caisse :

| | 2008 |
|--|----------------------|
| Fonds propres | |
| Parts permanentes admissibles, parts de ristournes et parts de qualification | 2 480 180 \$ |
| Réserves admissibles | 24 297 524 |
| Excédents admissibles | 2 649 407 |
| Provision générale admissible | 2 607 125 |
| Parts de placement | 4 250 000 |
| Emprunts admissibles | 2 614 726 |
| | 38 898 962 |
| Investissements ⁽¹⁾ | 4 883 876 |
| | 34 015 086 \$ |

(1) Ce montant correspond aux investissements dans les sociétés filiales du Mouvement à la valeur de consolidation.

En date de fin d'exercice, la Caisse présente des ratios de capitalisation supérieurs à ceux requis par la norme.

Note 23. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à la présentation des états financiers de l'exercice courant.

Certification

Nous, soussignés, certifions que le rapport annuel pour l'année se terminant le 31 décembre 2008 répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

Au 31 décembre 2008, notre caisse comptait 11 735 membres.



Gérald Larose
Président



Brigitte Duchesneau
Secrétaire

N'hésitez surtout pas
à communiquer avec nous
ou à venir nous rencontrer !

Centre de services Québec
155, boul. Charest Est, bureau 500
Québec (Québec) G1K 3G6

Téléphone 418 647-1527
Télécopieur 418 647-2051
Sans frais 1 877 647-1527

Centre de services Montréal
2175, boul. de Maisonneuve Est, bureau 150
Montréal (Québec) H2K 4S3

Téléphone 514 598-2122
Télécopieur 514 598-2055
Sans frais 1 877 598-2122

Centre de services Lanaudière
190, rue Montcalm
Joliette (Québec) J6E 5G4

Téléphone 450 753-7055
Télécopieur 450 752-5589
Sans frais 1 866 753-7055

Nunavik Financial Services Cooperative
Centre de services Québec
155, boul. Charest Est, bureau 500
Québec (Québec) G1K 3G6

Téléphone 418 647-1527
Télécopieur 418 647-2051
Sans frais 1 877 647-1527

www.caissesolidaire.coop